



# CRÉEZ LE DMP EN OFFICINE

*i*caropée  
Éditeur de solutions pour la santé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) se généralise sur l'ensemble du territoire national en 2018\*.

Afin de favoriser son déploiement, la CNAM versera 1€ à l'officine pour chaque DMP créé.

La société icanopée a spécialement développé le logiciel DmpCreate® pour vous simplifier la création des DMP. Il fonctionne en parallèle de tout logiciel de gestion d'officine (LGO).

A la lecture d'une Carte Vitale, si le patient ne dispose pas de DMP, une fenêtre s'affiche, qui propose de créer en quelques clics le DMP correspondant.

*\* annonce de Nicolas REVEL, Directeur général CNAM-TS, février 2018*



## LE DMP, EN BREF :

Le Dossier Médical Partagé (DMP) facilite le suivi médical. Gratuit et confidentiel, le DMP conserve précieusement les données de santé des patients, en ligne.

### IL PERMET DE :

- partager les données de santé du patient avec l'ensemble des professionnels de santé qui le prennent en charge,
- éviter les examens ou prescriptions inutiles ou répétés,
- gagner un temps précieux lors d'une prise en charge en cas d'urgence.

*NB : Lors de la création du DMP, la CNAM renseigne automatiquement l'historique des remboursements des deux dernières années et les actions réalisées dans le DMP sont tracées. Le patient y a accès !*

## FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

Le fonctionnement de DmpCreate® requiert l'utilisation d'une carte CPS ou CPE sur le poste doté du logiciel.



A la lecture d'une Carte Vitale, DmpCreate® recherche l'existence des DMP des ayants droits présents sur la carte Vitale. S'il n'existe pas, le logiciel propose de le créer après recueil du consentement du patient.



Le logiciel lit le contenu de la carte Vitale et présente un écran prérempli avec les informations du patient.

Après avoir complété si nécessaire les informations manquantes concernant le patient (email et/ou numéro de téléphone notamment), le pharmacien valide la création du DMP. Les informations d'accès au DMP doivent être imprimées. Un compteur du nombre de dossiers DMP créés est affiché sur l'application.

**DMP CREATE** Création du DMP 1/2 ✕

**Patient** Représentant légal

**Civilité\***  **Nom\***  **Prénom\***  **Sexe**

**Date de naissance\***    **Nom de naissance**  **Pays de naissance**

**Téléphone mobile**  **Téléphone fixe**  **E-mail**

**Adresse**  **Complément d'adresse**

**Code postal**  **Ville**  **Pays**

## EN PRATIQUE

### LE POSTE DOIT ÊTRE ÉQUIPÉ :

- d'un lecteur **SESAM-Vitale** bi-fente (avec GALSS) ou de 2 lecteurs de carte à puce PC/SC
- de la **Cryptolib CPS** (installation de la version 5 minimum)

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- plateforme supportée :



- **transaction DMP** : création uniquement
- **homologation** : repose sur une homologation ASIP
- **carte d'authentification** : CPS ou CPE

## TÉLÉCHARGER DMPCREATE®

<http://icanopee.net/dmp-create/>

Réglez en ligne par carte bancaire et installez le logiciel en quelques clics.

LICENCE ANNUELLE  
DATE À DATE, PAR  
CARTE CPS OU CPE

**48€TTC**

Tarif de lancement



3 rue Thomas Edison  
Bureaux Antares - 2ème étage  
BP 50234 - 86963 FUTUROSCOPE

+33 5 49 49 64 73  
[contact@icanopee.fr](mailto:contact@icanopee.fr)

[www.icanopee.net](http://www.icanopee.net)